

#### **ÉDITO DU MAIRE**



#### M. Marcel JACQUIN - Maire de Saint-Vulbas :

Bienvenue à vous.

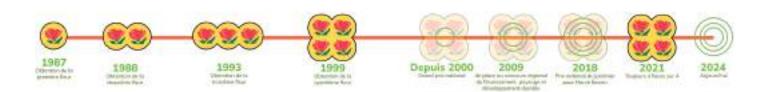
Située entre un grand fleuve, le Rhône et une plaine aride au sol infertile, Saint-Vulbas profite pleinement de ces situations extrêmes pour se développer industriellement et apporter à la région une force économique enviée.

Le Rhône dont on puise l'eau pour refroidir les réacteurs de la Centrale Nucléaire du Bugey et le Parc industriel accueillant 180 entreprises et 9 000 salariés aux portes de Lyon, lui-même reconnu pour ses performances environnementales (certifié ISO 14001), engagé dans une démarche de Responsabilité sociétale des Entreprises (label Lucie), entourent notre belle commune.

Afin de se démarquer de cette industrialisation moderne, parfois envahissante et un peu destructrice de nos valeurs rurales, nous souhaitons transmettre la mémoire, ainsi que préserver, voire restituer le visage qui était celui d'une commune, dont le seul avantage offert à ses habitants était le travail pour survivre.

La chanson de Jean Ferrat « La montagne » peut en être l'illustration parfaite avec pour seule différence, nos anciens à partir des années 1970, qui ont vu le travail venir à eux évitant ainsi l'expatriation.

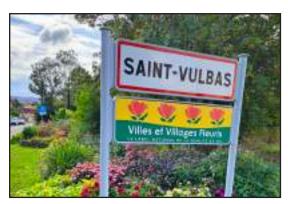
Vous pourrez à la lecture des pages de ce livret découvrir ce que sont nos idées, nos envies, notre travail, nos espérances pour que cette histoire ne soit pas oubliée par les nouvelles générations et que la nature porteuse du bien-être soit toujours présente et partagée dans notre lieu de vie.



# VULBAS

# **SOMMAIRE**

| 01/         | SAINT-VULBAS : FICHES D'IDENTITÉ  |            |
|-------------|---|------------|
|             | Situation   | р4         |
|             | Une commune à forte identité rurale   | p4         |
|             | Une économie dynamique et d'influence régionale   | p6         |
|             | Une croissance démographique, témoin de l'attractivité communale  | p6         |
|             | Un patrimoine culturel riche et reconnu   | р7         |
|             | Des équipements culturels et de loisirs diversifiés   | р8         |
|             | Un centre-bourg vivant, sécurisé et propice aux rencontres  | р9         |
|             | Une mosaique naturelle et paysagère préservée et valorisée  | p10        |
|             | Un cadre de vie qualitatif  | p11        |
| 0           | 2/ PROJET MUNICIPAL   |            |
|             | Une équipe municipale ambitieuse  | n13        |
|             | Des investissements financiers à la hauteur des ambitions   | n14        |
|             | Un engagement collectif et partagé  |            |
| <b>U3</b> / | ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCH Sensibilisation du grand public Implication et pédagogie des enfants Valorisation et animation touristique Zoom sur l'accueil du Tour de France 2024 | p16<br>p17 |
| 0           | 4/ PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMEN   | ΙΤ         |
|             | Un patrimoine végétal riche attrayant toute l'année   | p22        |
|             | Des nouvelles stratégies de fleurissement et de végétalisation  | p23        |
| 05/         | GESTION ENVIRONNEMENTALE  |            |
|             | Le Parc Vert et l'arboretum : réservoirs de biodiversité  | p25        |
|             | Les zones humides : héritage du passé aux multiples services écosystémiques   | p26        |
|             | Les actions en faveur de la faune et la flore   | p27        |
|             | Une gestion différenciée des espaces verts  | p31        |
|             | Une gestion environnementale vertueuse  | p33        |









#### **SITUATION**

La commune de Saint-Vulbas est située dans le département de l'Ain (01) en région Auvergne Rhône-Alpes. Ses habitants sont les Villibadoises et Villibadois. Cette commune appartient à l'aire urbaine de Lyon. Elle est située au coeur du Bas Bugey à environ 40 km au Nord-Est de Lyon et possède une surface de plus de 21 km² en rive droite du fleuve Rhône. En sus du centre bourg, elle regroupe également 2 hameaux : Marcilleux et Gaboureaux.

A l'inverse de ces 2 hameaux, principalement à vocation résidentielle (maisons individuelles dominantes), le centre-bourg de Saint-Vulbas accueille aussi bien des bâtis résidentiels denses (habitats regroupés et maisons individuelles) que des édifices patrimoniaux, des activités tertiaires et équipements (centres de loisirs et sportifs, mairie, établissements scolaires, ...).

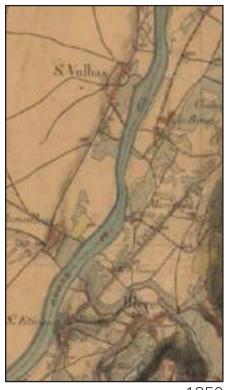
#### UNE COMMUNE A FORTE IDENTITÉ RURALE

La naissance et le développement de la ville de Saint-Vulbas, dont les premiers signes remontent au VIIè siècle, sont intimement liés à sa géographie. Elle a su jouir, encore aujourd'hui, de nombreuses aménités naturelles entre terre et eau : proximité du Rhône, sources, plaine alluviale et arable... Forte de ses atouts, la commune s'est forgée naturellement une identité rurale en axant son développement grâce aux activités agricoles et commerciales.

Bien que les superficies des parcelles agricoles reculent ces dernières années (76,1% de l'occupation du sol en 1990, 58% en 2018), elles recouvrent encore aujourd'hui près de la moitié du territoire. A ce jour, les zones agricoles occupent principalement la rive droite du Rhône et plus largement le quart Sud-Ouest de la commune, entre la RD84 au Nord et la RD20 au Sud et à l'Est. Leur vocation est essentiellement dominée par des grandes cultures céréalières.

C'est aussi une commune où la place de la nature est omniprésente. Consciente des bienfaits qu'elle engrendre tant sur l'amélioration du cadre de vie que l'attractivité de son territoire, Saint-Vulbas a su conserver et valoriser son patrimoine naturel sur l'ensemble du territoire.

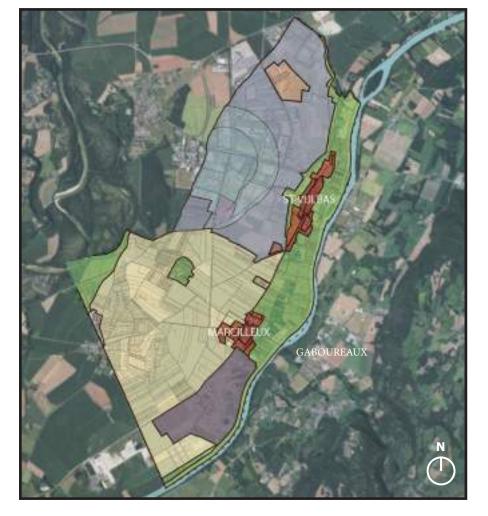
#### **ÉVOLUTION HISTORIQUE:**







1850 1960 2023



#### CARTE SCHÉMATIQUE D'OCCUPATIONS DES SOLS :

Zone résidentielle et centre bourg

Zone naturelle

Zone agricole

Parc Industriel de la Plaine de l'Ain

Parc de la Centrale du Bugey









#### UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE ET D'INFLUENCE RÉGIONALE

Initialement portée sur l'agriculture et le commerce fluvial. l'économie de Saint-Vulbas a connu un essor majeur à partir de 1965 avec l'implantation sur son territoire de la centrale nucléaire du Bugey. Son exploitation et sa manutention (mise en service en 1972) apporte une prospérité économique importante à la commune via la création de nombreux emplois et une retombée fiscale conséquente. Elle a aussi pour conséquence de modifier profondément le paysage avec ses quatre tours de refroidissement qui s'élèvent à presque 130 m de hauteur. Quelques années plus tard, en 1977, la création du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) renforce toujours plus l'attractivité économique de la commune. Au total, 273 établissements (services, industries, administrations...) sont recensés sur le territoire (chiffre au 31 décembre 2020

- Insee) dont 180 entreprises au sein du PIPA (avec plus de 7200 emplois).

Ces deux pôles économiques majeurs rayonnent sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes tant en termes d'emploi que d'attractivité d'économique.

## UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE, TEMOIN DE L'ATTRACTIVITÉ COMMUNALE

La qualité de vie, la richesse du patrimoine végétal et paysager cuplés à cette attractivité économique ont ainsi logiquement engendré une croissance démographique importante.

Des nouveaux programmes immobiliers sont d'ailleurs actuellement en cours de réalisation ou récemment livrés pour couvrir la demande en logements et l'accueil des futurs ménages au sein de Saint-Vulbas.

1990 710 hab.

**2019** 949 hab.

**2021** 1234 hab.

(source INSEE)







#### UN PATRIMOINE CULTUREL RICHE ET RECONNU

Historiquement basée sur une ancienne cité gallo-romaine, le nom du village rend hommage à Willebeaud (ou Vulbas), gouverneur qui vécut à cette époque et dont la sépulture, qui repose dans l'église du village, est classée monument historique. De manière générale, Saint-Vulbas a su préserver et valoriser certains vestiges et son patrimoine bâti tels que : ruines, lavoirs, la chapelle romane de Marcilleux... Ces patrimoines bâtis sont mis en valeur et rendus accessibles par les cheminements piétons, qui les desservent, le fleurissement et mobiliers (type bancs, tables de pic-nic...) qui les accompagnent. Ce patrimoine bâti et vernaculaire est distribué aussi bien dans le centre ancien que disséminé dans les zones résidentielles et naturelles.

Par ailleurs, la commune noue une histoire particulière avec la pierre. Cette dernière rappelle les origines de Saint-Vulbas et surtout son essor au XVIIIème siècle avec le commerce florissant de ce minerai qui fait aujourd'hui encore la fierté de ce territoire et participe à l'enrichissement de son patrimoine bâti. On la retrouve en effet sous plusieurs formes : murs, murets, bâtis, monuments aux morts, calvaires, mobiliers... La pierre constitue de fait un marqueur d'identité pour la commune et un élément de décor qualitatif. Conscients de son rôle majeur, la collectivité et ses habitants oeuvrent encore et toujours à sa préservation, son entretien et même son développement dans le cadre de nouveaux aménagements.









## DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET DE LOISIRS DIVERSIFIÉS

La commune propose de nombreux équipements. Concernant les loisirs, la ville est réputée pour la boule lyonnaise et compte de nombreux adhérents, dont certains champions de France et d'Europe. Elle abrite d'ailleurs le siège de la Fédération internationale de boules (FIB). Elle dispose également d'une piscine, du centre aquatique Ain'Pulse, d'une médiathèque, d'un gymnase, d'un skatepark, d'un terrain multisport, de terrains de tennis... Ces équipements sont adaptés à toutes les générations et permettent aux habitants d'y exercer leurs activités sportives, culturelles et de détente.

D'un point de vue culturel, le hameau de Marcilleux accueille le musée du Patrimoine depuis 2023. Ce musée, ouvert plusieurs samedis par an et animé par l'association "Patrimoine Culture et Traditions", présente une surface de 600 m² et offre 3 salles d'exposition :

- le hall principal : collection d'outils, livres ...
- la salle principale "Michel BLAYON" : collection de tracteurs, engins agricoles & outils
- la salle des ateliers : outils et machines.

Des journées du Patrimoine sont également organisées 2 fois par an, dont le but est d'accueillir de nombreux passionnés autour des véhicules anciens.

Enfin, le village accueille de nombreuses épreuves cyclistes et cette année le Tour de France (cf Chap. Animation et Promotion de la démarche).









# UN CENTRE VILLE VIVANT, SÉCURISÉ ET PROPICE AUX RENCONTRES

Le centre bourg de Saint-Vulbas, organisé en village rue, bénéficie d'un cadre de vie particulièrement agréable (esthétisme, quiétude, sécurisation...) et dynamique.

Il concentre en effet les bâtis résidentiels denses, de nombreux commerces de proximité (boulangerie, boucherie, supérette, bars, restaurants...), ainsi que les activités tertiaires, culturelles et administratives. Il s'agit donc du coeur névralgique, où les villabadoises et villabadois habitent, vivent, consomment des biens et des services, se retrouvent et où les visiteurs et touristes découvrent et déambulent.

L'espace public du centre-ville, qui comprend entre autres les parvis, placettes et la trame viaire, offre confort et traitement paysager qualitatif. L'accessibilité à tous et notamment aux PMR, le fleurissement, la propreté et l'entretien y sont particulièrement soignés. L'ensemble offre un espace de bien-être et un cadre de vie d'exception aux habitants et visiteurs.

S'agissant des travaux, un travail d'harmonisation des mobiliers (type bancs, corbeilles, tables) et des trottoirs (revêtement en béton désactivé beige) a été opéré et se poursuit encore aujourd'hui.

La qualité et la diversité de la végétalisation et du fleurissement y est particulièrement visible et témoigne de l'expérience de la commune dans ce domaine. Les végétaux mis en scène avec subtilité et harmonie contribuent à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité du centre de Saint-Vulbas toute l'année.

Enfin, les espaces de stationnement, souvent inesthétiques et consommateurs de foncier public, bénéficient d'un traitement paysager important : les rosiers rampants créent une interface végétale et une intégration paysagère efficace et sans entretien, tandis que les arbres caducs confèrent de l'ombrage et de la fraicheur aux usagers pendant les périodes estivales.







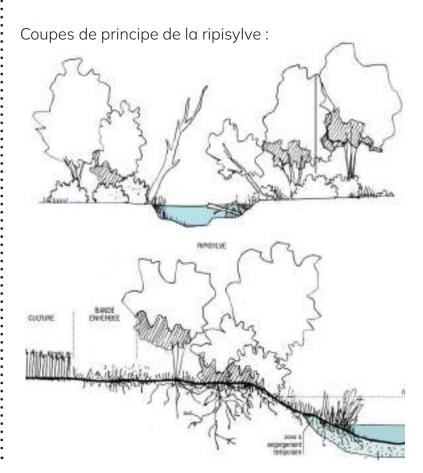


#### UNE MOSAÏQUE NATURELLE ET PAYSAGÈRE DIVERSIFIÉE ET VALORISÉE

Les richesses naturelles et paysagères de Saint-Vulbas sont multiples et variées. A l'Est du territoire, le Rhône et sa ripisylve qui l'accompagne, ses petits affluents, les bocages et les boisements annexes constituent des écrins naturels favorables à la biodiversité et participent à la trame verte et bleue du territoire.

De l'autre côté du tissu urbain, la zone prairiale crée une interface qualitative avec le Parc Industriel, enrichit la mosaique d'habitat et crée un nouveau cortège favorable à la faune et la flore. Consciente des bénéfices que ces zones naturelles procurent, la commune a su les préserver et les mettre en valeur.

Ces espaces de verdure sont supports d'activités de loisirs et accueillent également ci-et-là des anciens vestiges et petits patrimoines, en sus de la Chapelle de Marcilleux.









# QUALITÉ DU CADRE DE VIE & DE L'ESPACE PUBLIC

#### UN CADRE DE VIE QUALITATIF

La commune de Saint-Vulbas offre un cadre de vie très agréable aux habitants et visiteurs. Les rues sont propres et des projets d'amélioration de l'existant sont régulièrement mis en place.

#### > Qualité du mobilier :

Le mobilier est cohérent à l'échelle de la commune, il est en bois dans les espaces naturels et en métal ou pierre dans les espaces plus urbains. Il ponctue les promenades, places publiques, parcs et grands axes pour permettre de se reposer, de contempler, de se rencontrer...

#### > Propreté:

Les agents municipaux assurent un nettoyage soigné et régulier des espaces publics. Rien n'est laissé au hasard. Des corbeilles sont régulièrement disposées sur l'espace public.

Mobilier métal / pierre uniforme en espace urbain :







Mobilier bois uniforme en espace naturel :







# QUALITÉ DU CADRE DE VIE & DE L'ESPACE PUBLIC

#### UN CADRE DE VIE QUALITATIF

#### > Publicités et enseignes :

Avant le 1er janvier 2024, ces compétences relevaient du préfet, sauf lorsque la commune était couverte par un règlement local de publicité (RLP), auquel cas elles étaient exercées par le maire au nom de la commune. Dorénavant, les maires sont compétents pour assurer cette police sur leur territoire, que leur commune soit ou non couverte par un RLP.

Dans une logique de mutualisation des moyens et des compétences, le législateur a également prévu le transfert automatique des pouvoirs de police de la publicité du maire au président de l'Etablissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI-FP), dans les conditions et selon les modalités fixées par le code général des collectivités territoriales (CGCT). Le transfert automatique des pouvoirs de police de la publicité du maire au président de l'EPCI-FP concerne toutes les communes membres des EPCI-FP compétents en matière de plan local d'urbanisme (PLU) ou de RLP. La Communauté de Communes est donc en train de rédiger avec notre collaboration un Règlement Local de Publicité.

#### > Rénovation des façades :

Des aides sont accordées aux villibadois pour leur permettre de rénover leur façade et mur de clôture sur rue, pour les biens de plus de 20 ans d'âge. Cette opération est née dans les années 1990.

#### > Qualité des voiries :

Depuis le début de l'hiver 2023-2024, un Plan d'Intervention pour la Viabilité Hivernale (P.I.V.H) a été mis en place au sein des services techniques de la commune. Ce P.I.V.H a pour but de mieux gérer les interventions de maintien de la viabilité afin de garantir la sécurité des usagers des voies communales (chaussées et cheminements piétons) tout en rationalisant l'usage du sel de déneigement à son strict nécessaire. En effet, la commune de Saint-Vulbas s'étant engagée dans une gestion au plus fin de ce polluant, il n'est plus question de procéder à un salage systématique des voies et cheminements piétons. La mise en place de patrouilles et une appréhension plus poussée de la prévision météo permettent d'éviter des salages inutiles qui polluent la nature et peuvent conduire à des effets contraires à ceux recherchés, comme par exemple des phénomènes de glissance sur route sèche et un apport d'humidité là où il n'y en avait pas.

Egalement chaque année, un programme de rénovation des chaussées et trottoirs est établi.

### **PROJET MUNICIPAL**

#### UNE ÉQUIPE MUNICIPALE AMBITIEUSE

A ce jour, l'équipe des services techniques compte 18 talents. Chacun dispose de compétences et d'expériences diversifiées, ce qui en fait une équipe polyvalente, complète et dynamique. 8 personnes sont chargées du fleurissement et de la gestion-entretien des espaces verts.

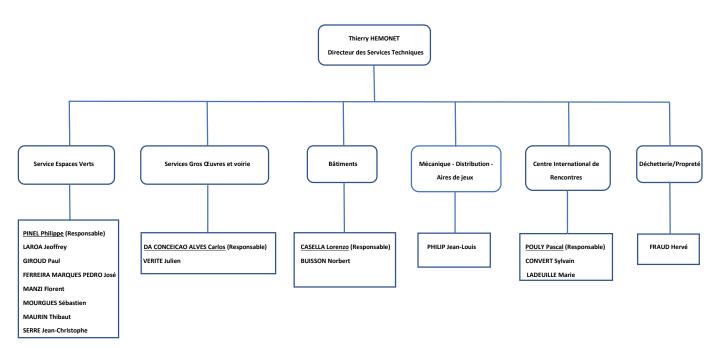
Les autres salariés sont repartis dans divers services complémentaires tels que les gros oeuvres et voiries, les bâtiments, la déchetterie et propreté... (cf organigramme complet ci-dessous).



Afin d'optimiser la réalisation des travaux d'entretien et de création, la commune a investi au fil des années dans des équipements adaptés aux besoins des agents (mini-pelle, tractopelle, épierreuse, tondeuses, balayeuse, planteuse et petit matériel).

Ces moyens humains et matériels permettent ainsi à la commune d'être autonome et d'assurer la majorité des travaux au droit de ses espaces publics.

### ORGANIGRAMME DES SERVICES TECHNIQUES de la Mairie de SAINT-VULBAS



### **PROJET MUNICI**PAL

#### DES RESSOURCES ET INVESTISSEMENTS FINANCIERS A LA HAUTEUR DES AMBITIONS

Quelques données chiffrées :

#### **Etat fleurissement**

|      | 6068 –<br>fleurs /<br>espaces<br>publics | 60632 – arrosage<br>/ développement<br>durable | 60611 - conso eau<br>arrosage /<br>développement<br>durable | Investissement :<br>cadre de vie<br>aménagement<br>urbain |
|------|--|--|---|---|
| 2023 | 41 205.86                                | 14 276.19                                      | 9 279.11  | 15 527.48   |
| 2022 | 50 209.94                                | 19 883.49                                      | 14 246.15   | 50 083.48   |
| 2021 | 53 693.62                                | 21 427.24                                      | 15 975.60   | 12 023.22   |
| 2020 | 67 109.01                                | 18 178.88                                      | 28 969.68   | 5 423.11  |
| 2019 | 59 988.08                                | 6 361.57                                       | 42 194.65 (fuite)   | 26 449.61   |
| 2018 | 61 494.46                                | 3 142.10                                       | 9 410.93  | 53 119.18   |

L'effort est constant chaque année. La préservation de l'eau est devenue également une priorité et un axe de travail récurrent, un engagement collectif et partagé.

### PROJET MUNICIPAL









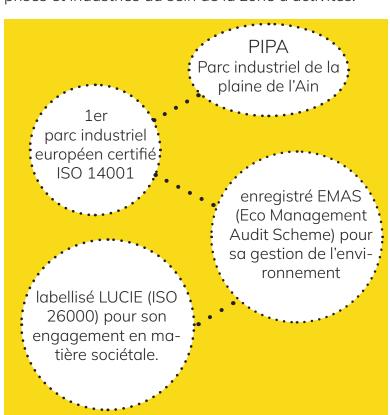


#### UN ENGAGEMENT COLLECTIF ET PARTAGÉ

En sus de la municipalité et des agents, la population villabadoise est particulièrement impliquée et fière de sa labellisation. Chaque année, elle contribue en effet au fleurissement de la commune en parant balcons, terrasses et jardins de mosaiques végétales variées et colorées.

La vie associative est très présente et constitue un poumon essentiel dans l'animation du village. Elle s'opère aussi bien dans le domaine de la culture que du sport et du loisir. Au total, plus de 40 associations villibadoises sont référencées sur le site internet de la commune!

L'appropriation du Label est également fortement partagée par les acteurs économiques, tels que les commerces de proximité et la zone d'activité du PIPA. Concernant cette dernière, le syndicat mixte du PIPA a en effet mené de multiples projets environnementaux (au titre de mesures compensatoires) sur le territoire communal et veille aujourd'hui encore à l'intégration paysagère et la gestion environnementale lors de l'accueil et l'implantation de nouvelles entreprises et industries au sein de la zone d'activités.



# The second secon







#### ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

#### SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Les espaces naturels attractifs pour la biodiversité se concentrent logiquement en lieu et place des aménités naturelles du territoire : le long du Rhône à l'Est et le Parc Vert à l'Ouest. La commune a su préserver et tirer profit de ces richesses en les valorisant par des sentiers et dessertes piétonnes, des mobiliers, aires de pique-nique, parcours sportifs... Ils invitent les visiteurs à la détente et à la découverte.

Les nombreux panneaux pédagogiques qui sont distribués stratégiquement témoignent de l'implication des élus dans la démarche de sensibilisation du public à l'environnement.

Ces supports permettent en effet aux habitants et visiteurs de s'éduquer à la nature et de s'engager pour sa préservation. Par exemple, le sentier de l'arboretum incite à la déambulation, entre ruisseaux, forêts et parcs. Des supports informatifs y sont installés tout du long pour initier les usagers à la nature et notamment à la connaissance des plantes.

S'agissant du patrimoine, celui-ci est presque toujours valorisé par le végétal et accompagné d'espaces de repos aménagés. L'enjeu est de continuer à préserver et valoriser cet héritage pour affermir son appropriation par les villabadois et en faire un centre d'intérêt pour l'attractivité touristique. Sur ce point, de nombreux supports pédagogiques sont présents et favorisent la transmission des savoir-faire de l'époque.











#### IMPLICATION ET PÉDAGOGIE DES ENFANTS

Saint-Vulbas dispose de plusieurs établissements liés à la petite enfance et aux enseignements scolaires. Une nouvelle crèche a d'ailleurs ouvert ses portes en novembre 2022.

La commune est particulièrement impliquée dans la sensibilisation et la mise en place d'actions pédagogiques des enfants. L'école primaire met en effet régulièrement en place des activités nature et de découverte. Les enfants sont par exemple impliqués dans la décoration des nichoirs installés sur leur commune.

#### Nouveauté depuis 2024...

Suite à l'acquisition d'une large parcelle au Sud de Marcilleux par la commune de Saint-Vulbas, un projet vertueux de plantation d'une micro-forêt par les écoliers a été initié. L'objectif est qu'une cinquantaine d'élèves puissent chaque année planter leur propre arbre. Ces arbres, essentiellement d'origine locale et indigène pour favoriser la biodiversité, sont pré-commandés par la commune.

Accompagnés par les équipes municipales, les premières plantations ont eu lieu le 22 mars 2024. En dehors des résultats bénéfiques qu'elles engendrent sur la biodiversité et le paysage, le projet permet aux enfants de s'initier à la plantation et à ses bonnes pratiques. Il favorise du même coup la sensibilisation des nouvelles générations à l'environnement et les valeurs liées à la transmission. Il procure pour chacun la fierté de contribuer à la richesse paysagère et environnementale de sa ville.









#### **VALORISATION ET ANIMATION TOURISTIQUE**

Deux itinéraires de randonnée (de 3 et 10 kms) sont proposés et sont régulièrement entretenus. Ils permettent aux habitants et visiteurs de découvrir les richesses naturelles et patrimoniales sur l'ensemble de la commune.

Concernant l'offre d'accueil touristique, une aire de camping-car a été créée rue du Lavoir dans le but d'héberger les visiteurs. Au total, 10 emplacements sont disponibles à la location.

Installée stratégiquement à proximité du Rhône et de la zone de pâturage, les touristes qui s'y rendent y trouvent ainsi un havre de paix, où la nature et la tranquillité sont parties prenantes de leur séjour. Depuis 2024, cette aire de camping a d'ailleurs été labellisée « premium ».

En 2023, des arbres ont été plantés sur le parking du musée du patrimoine afin de créer plus d'ombrage et d'améliorer le confort des visiteurs.

Photos des nouveaux arbres plantés :









### ZOOM SUR L'ACCUEIL DU TOUR DE FRANCE 2024

Depuis quelques années, la commune de Saint-Vulbas souhaite se faire peu à peu une place de choix dans le milieu du cyclisme. La commune avait déjà accueilli des étapes du Tour de l'Ain en 2010, 2011 et 2012. Désormais en 2024... place au Tour de France! En effet, Saint-Vulbas aura la chance d'accueillir l'arrivée de la 5 ème étape du Tour de France le 3 juillet 2024, en particulier la zone du Centre International de Rencontre (CIR).



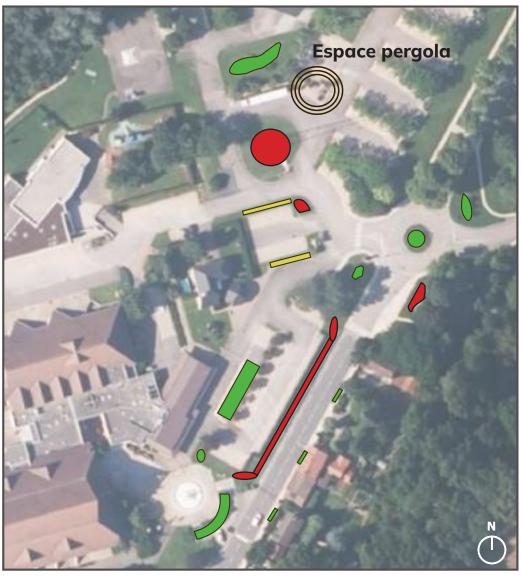
Lieu d'installation des plateaux de journalistes et bases des cyclistes (...), le CIR sera un lieu fortement exposé et constitue en ce sens une zone vitrine pour Saint-Vulbas. Le parti pris en termes de traitement paysager est donc d'y réaliser un travail de fleurissement plus poussé et attractif en sollicitant des floraisons estivales de couleurs chaudes et contrastées. Ces compositions seront travaillées harmonieusement à l'échelle du site.

En sus des renouvellement sdes massifs préexistants, le projet prévoit la plantation de nouveaux massifs au droit de plusieurs espaces stratégiques comme notamment le talus le long de la Rue Claires Fontaines, le rond point central, ou encore l'esplanade engazonnée devant la croix de Philibert le Beau.

Le schéma ci-après distingue les créations de massifs envisagées (en rose), et les massifs renouvelés (en vert). Les platebandes de stationnement distinguées en jaune indiquent la plantation «pérenne» de petits rosiers ne nécessitant pas d'entretien et résistant à la sécheresse. Ils font écho aux traitements paysagers des stationnements réalisés dans le centre ancien et certaines zones résidentielles de Saint-Vulbas.

En parallèle, cet événement représente l'opportunité d'améliorer les aménagements publics existants. A titre d'exemple, l'espace pergola sera modernisé et optimisé notamment en ce qui concerne la gestion des eaux pluviales.

#### CARTE DE FLEURISSEMENT DU CENTRE INTERNATIONAL DE RENCONTRES



#### LÉGENDE :

- Massif fleuri créé
- Massif fleuri renouvelé
- Platebande de stationnement plantée de rosiers en cohérence avec les parkings de la commune
- Espace transformé en massif d'infiltration

EXTRAIT DE PALETTE VÉGÉTALE CIR (Principalement annuelles) :



#### SITUATION:



#### PHOTOS DU SITE:





#### EXPÉRIMENTATION D'UN ESPACE RÉSILIENT :

Cet espace est situé au Sud de Saint-Vulbas dans la zone d'équipements et de loisirs. Il a été retenu comme intéressant à requalifier pour plusieurs raisons :

- Les végétaux sont en bacs hors-sol ce qui nécessite un arrosage manuel et fréquent durant la période estivale
- Les bacs et pergola en bois se dégradent
- Les mobiliers en bois s'intègrent peu dans leur environnement minéralisé
- En période estivale cet espace constitue un réel îlot de chaleur

La proposition était donc de revaloriser cet espace avec la plantation de végétaux en pleine terre et de créer un espace de pause ombragé. Il prévoit une gestion intégrée des eaux pluviales tout en réglant les contraintes techniques liées à la présence de bacs. Les bacs sont ainsi retirés, la pergola en bois et la desserte piétonne sont conservées. Certaines portions du béton en place sont décapées pour laisser place à des fosses de plantation en pleine terre, ce qui permet de :

- Planter des arbres et ainsi créer de l'ombrage et de la fraicheur
- Planter des arbustes résistants à la sécheresse
- Utiliser la pente existante pour guider les eaux pluviales vers l'espace planté légèrement en creux
- Créer un îlot de fraicheur sur cet espace très exposé au soleil



..... Strate arborée

.... Strate arbustive

Espace vert en creux Collecte et infiltre les eaux pluviales







# PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

#### UN PATRIMOINE VÉGÉTAL RICHE ET ATTRAYANT TOUTE L'ANNÉE

La commune de Saint-Vulbas dispose d'un patrimoine végétal et arboré particulièrement riche. Plus de 500 arbres remarquables sont présents

sur la commune. Certains le sont par leur tronc tortueux ou creux, une aubaine pour les insectes, oiseaux ou chauves souris qui peuvent y nicher et se reproduire.

Les arbres sont aussi bien d'origine ornementale que naturelle, et disposés en isolé, alignement ou groupe. De nombreux conifères sont présents et offrent un décor harmonieux toute l'année grâce à leur silhouette et leur feuillage persistant.

Concernant les strates plus basses (arbustes, vivaces, annuelles et bisannuelles), leur diversité, de formes, origines géographiques, couleurs, périodes de floraison, est tout aussi spectaculaire.

L'ensemble des strates cohabite pour offrir ci-et-là des décors et des mises en scène aux ambiances très différentes.

Les bulbes automnaux et printanniers sont suivis par les longues floraisons printannières et estivales des annuelles; tandis que les essences vivaces, graminées, arbustes, arbres possèdent des floraisons échelonnées et avec des teintes de feuillages qui rythment les saisons.

La diversité botanique et les compositions florales stimulent les sens des habitants et visiteurs.



# PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

#### DES NOUVELLES STRATÉGIES DE FLEURISSEMENT ET DE VÉGÉTALISATION

Désireuse d'initier une nouvelle stratégie de planification pour le fleurissement et la végétalisation à grande échelle, Saint-Vulbas a mandaté une entreprise de paysagiste concepteur, Terralia Paysage.

Ce travail comprenait dans un premier temps la réalisation d'un inventaire des massifs et des zones aménagées. Il a permis d'évaluer les qualités paysagères de Saint-Vulbas et de faire émerger les pistes d'améliorations et d'opportunités en faveur du développement durable et de l'amélioration du cadre de vie.

Une analyse paysagère à l'échelle communale a ensuite été fournie dans la perspective de définir les futures orientations et stratégies à adopter dans les années à venir. Des stratégies générales, telles que l'adaptation des essences végétales au changement climatique, la préservation de la ressource en eau, la protection des sols, la mobilisation des diversités botaniques ou encore la gestion intégrée de l'eau pluviale, ont été présentées.

L'accent a également porté sur la mise en cohérence et la différenciation des aménagements paysagers aux diverses typologies urbaines et naturelles. En effet, le contexte actuel de crise climatique, énergétique et écosystémique nous amène à questionner notre façon de concevoir la ville et les espaces naturels urbains. Cette stratégie, au coeur du dispositif du Label, s'intéresse aussi bien à la façon de concevoir que la manière de gérer et entretenir les différents espaces publics existants et futurs.

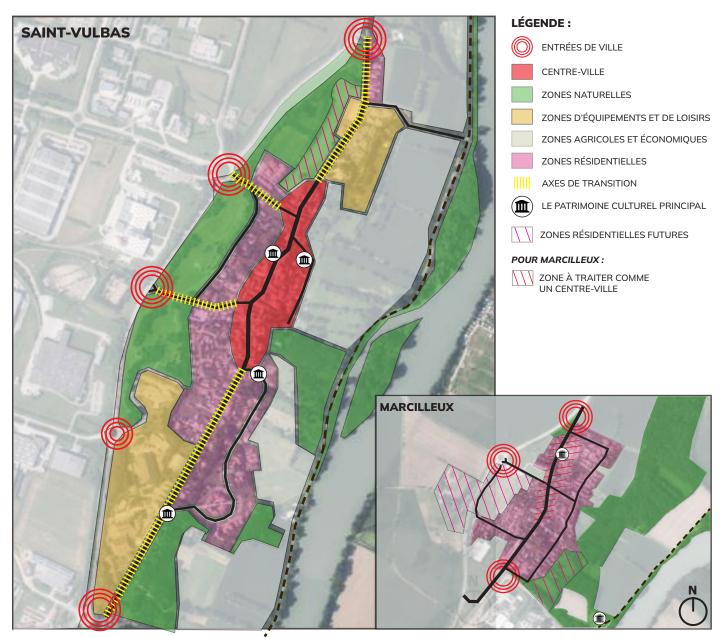
Dans cette perspective, la première étape a tout d'abord été de distinguer les différentes typologies de Saint-Vulbas et d'établir ensuite des stratégies adaptées à chacune, qu'elles soient urbaines ou naturelles. Le but étant ensuite d'adapter les aménagements paysagers et les interventions en fonction des usages, des fréquentations et des types d'espaces. La réfection et requalification des zones existantes, le renouvellement des massifs et l'ouverture des futures zones à aménager constituent les principaux leviers pour entamer/renforcer la mise en cohérence des aménagements paysagers en fonction des typologies. Il s'agit en ce sens d'une stratégie de long terme.

Au total, 7 grandes typologies ont été distinguées à l'échelle de Saint-Vulbas :

- 1 Le centre-ville
- 2 Les entrées de ville et axes de transition
- 3 Les zones d'équipements et de loisirs
- 4 Les zones naturelles
- **5** Les zones résidentielles
- **6** Le patrimoine culturel
- Les zones économiques et agricoles

# PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

#### CARTE DE SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTES TYPOLOGIES DE SAINT-VULBAS ET MARCILLEUX



EXTRAIT DE L'ETUDE STRATEGIQUE DE TERRALÍA PAYSAGE

Par la suite, un tableau de synthèse a été fourni. Il présentait, pour chaque typologie. les objectifs d'un point de vue paysager et environnemental et les lignes de conduite principales à adopter en termes de conception, gestion, entretien et les types d'équipements, mobiliers et revêtements à privilégier (cf tableau de synthèse en annexe).

De manière générale, l'objectif est de diminuer la consommation d'eau et d'avoir des espaces verts et fleuris nécessitant moins d'entretien. Les vivaces, graminées et arbustes sont privilégiés dans les secteurs moins centraux telles que les zones résidentielles ou commerciales par exemple.







#### LE PARC VERT ET L'ARBORETUM : RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ

#### LE PARC VERT: POUMON VERT DE SAINT-VULBAS

Le «parc vert» longe le village de Saint-Vulbas à l'Ouest et présente une large surface de près de 8 ha. C'est un espace de détente, de promenade et de pratique sportive. La périphérie du parc est très arborée et intègre plusieurs arbres remarquables, créant une interface qualitative avec la RD20.

L'espace central est une prairie sèche, c'est un espace très ouvert et isolé de l'urbanité grâce au végétal. Cette entité naturelle est un bel exemple d'une zone respectueuse de l'environnement qui favorise le développement d'une biodiversité riche.

Les nombreuses tables de pique-nique et bancs qui ponctuent les sentiers sont en bois pour s'intégrer au mieux dans cette ambiance naturelle et champêtre. Des équipements sportifs sont également à la disposition des usagers du parc.

Des panneaux d'information et de sensibilisation sont disposés le long du sentier piéton et communiquent sur les mobiliers installés pour la faune et sur la biodiversité qu'ils accueillent.

L'entièreté du parc est perméable, les sentiers sont traités en terre compactée. Sur sa périphérie, des fossés d'infiltration permettent de gérer les eaux récoltées sur la voirie de la RD pendant de gros épisodes pluvieux et accueillent une faune et une flore spécialisées.

#### L'ARBORETUM:

Ce sentier permet de traverser l'arboretum en écoutant le chant des oiseaux et le clapotis de l'eau. C'est un espace d'ambiance champêtre qui compte plus de 50 variétés d'arbres et de très nombreux arbustes. L'entretien y est différencié, il se limite à la taille de sécurité et d'accessibilité. C'est un cocon de verdure qui permet de découvrir l'ancien moulin, ainsi que le bac à traille.







# LES ZONES HUMIDES : HÉRITAGE DU PASSÉ AUX MULTIPLES SERVICES ÉCOSYSTÈMIQUES

Les zones humides se développent principalement le long du Rhône à l'Est de Saint-Vulbas, mais on les retrouve aussi dans les terres.

Les zones humides accueillent une faune et une flore très diversifiées et spécifiques.

#### LES BORDS DU RHÔNE

Les bords du Rhône se situent à l'Est du village de Saint-Vulbas. A l'instar du Parc Vert, cette zone naturelle joue un rôle écologique et environnemental évident. Les services écosystèmiques procurés par la ripisylve, les boisements et bocages annexes sont nombreux : accueil de la biodiversité (la zone est d'ailleurs inscrite pour partie comme ZNIEFF de type 2), captation de carbone, lutte contre les inondations, épuration de l'air, santé humaine...

Le chemin de halage qui longe la ripisylve est accompagné tout du long d'aires de pique-nique et de bancs. C'est un parcours très naturel dans lequel le mobilier en bois s'intègre bien dans le paysage. Ces aménagements permettent ainsi aux usagers de s'y arrêter, se divertir, se rencontrer et de découvrir le patrimoine avec notamment la Chapelle de Marcilleux (monument historique) ou encore des vestiges, tels que le treuil et la traille de Saint-Vulbas. La réalisation des aires de repos offre des percées visuelles sur le fleuve et sur les îles de la Fenière et du Grand Gravier, contribuant ainsi à la valorisation des paysages et à la contemplation des richesses naturelles environnantes.











### LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Attachée à la préservation de ses richesses naturelles, la commune de Saint-Vulbas a missionné et collabore de manière étroite et régulière avec des associations naturalistes, en particulier avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Le but est d'améliorer la connaissance de ses habitats naturels, de sa faune et sa flore, mais aussi d'assurer le suivi et la mise en place d'actions concrètes pour la préservation et le développement de la biodiversité.

Un rapport décrivant les résultats d'inventaires et le bilan des actions en faveur de la biodiversité pour Saint-Vulbas a d'ailleurs été remis par la LPO en 2023.

Au total, l'inventaire faunistique réalisé en 2022 a permis de relever une biodiversité riche :

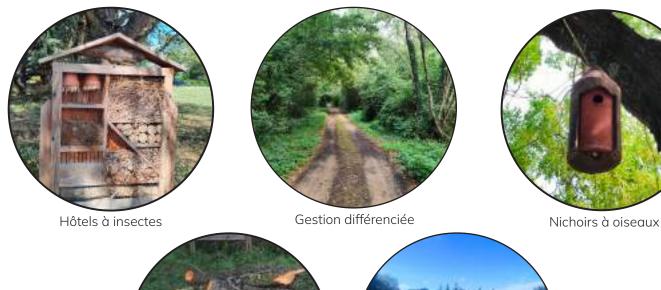
- 62 espèces d'oiseaux
- 7 espèces de mammifères
- 2 espèces d'amphibiens
- 3 espèces de reptiles
- 44 espèces d'insectes
- 21 espèces de poissons

Plusieurs de ces espèces bénéficient d'un statut de protection et/ou sont classées comme vulnérables.

S'agissant des actions concrètes, l'association a notamment proposé le développement du programme «Refuges LPO» au sein de deux espaces ciblés comme stratégiques : les bords de Rhône et le Parc Vert. Le 5 décembre, les services techniques de Saint-Vulbas et la LPO ont réalisé une mare temporaire de 20 m² et 50 cm de profondeur ainsi qu'un hibernaculum. La mare se remplit naturellement grâce aux précipitations. Le suivi des aménagements doit être mené dès 2024 grâce à 2 passages au printemps : un passage nocturne en avril pour contrôler la présence de mâles chanteurs de crapauds dans la mare ; un second diurne pour contrôler la présence de pontes, de têtards et l'utilisation de l'hibernaculum.

Parmi les autres dispositifs mis en place, citons l'installation et le suivi/relevé des nichoirs à oiseaux, nichoir à chouettes à l'église, gîtes à chiroptères, des gîtes à hérisson, des hôtels à insectes, les tas de bois mort ou encore de la spirale en pierre.

Cette dernière, dont la structure elle-même constitue un refuge pour la petite faune, est agrémentée sur sa partie supérieure de plantes aromatiques et mellifères. Cette spirale conjugue ainsi esthétisme, intérêt écologique mais aussi stimulation des 5 sens pour les plus curieux. Ces dispositifs et la gestion environnementale au droit du Parc se conjuguent avec des vocations sociales, de loisirs et pédagogiques :

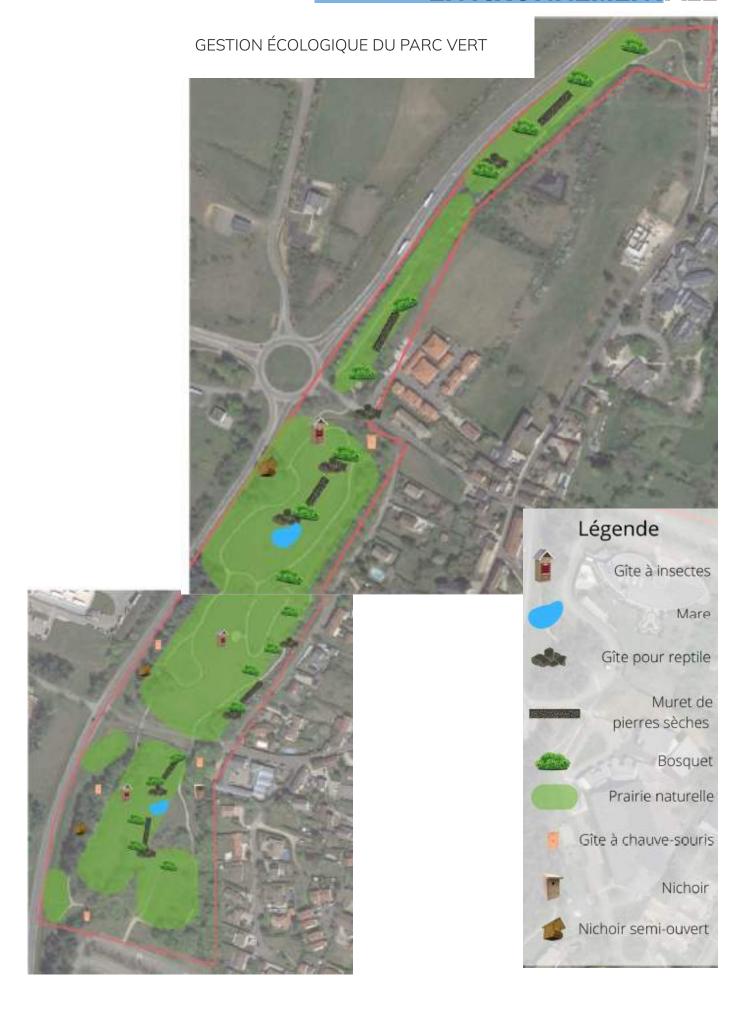


Tas de bois mort



Fossés de collecte et d'infiltration des eaux pluviales















#### UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES **VERTS**

Les ruisseaux prenant leurs origines à différentes sources sont mis en valeur par des sentiers pédestres et le parcours de l'arboretum. Leurs gestions sont extensives et donc favorables aux cycles biologiques de la faune et la flore. Les mares sont entretenues de manière à conserver une partie ouverte en prairie rase et une autre très végétalisée pour rendre ces écosystèmes optimaux pour la biodiversité.

Au sein du Parc Vert, les prairies fleuries permettent d'apporter couleurs, diversité végétale et faunistique. Ces mélanges sont composés d'une vingtaine d'espèces locales : Fétuque rouge, Avoine élevée, Achillée millefeuille Escholzia californica, Trèfle des prés, Bleuet sauvage... Certains espaces sont dédiés au pastoralisme afin d'entretenir la pelouse de manière naturelle et écologique, le reste fait l'objet d'une unique fauche annuelle en fin d'été-début d'automne. Cette fauche tardive permet aux floraisons des plantes prairiales (souvent composées d'annuelles et bisannuelles) de s'exprimer.

Les bosquets qui délimitent le parc sont laissés en friche. Leur continuité constitue un corridor écologique et des zones refuges d'intérêt pour la petite faune.

Milieu naturel d'exception, la ripisylve marque la transition entre le fleuve et la terre. C'est dans ce milieu que se trouvent les arbres, les berges et abris de nombreuses espèces animales. C'est la raison pour laquelle aucune gestion n'est appliquée, afin de ne pas perturber ces écosystèmes et de les laisser évoluer naturellement. Des espèces comme le Martin-pêcheur, le Milan noir, le Loriot d'Europe et le Castor d'Eurasie, identifiés au sein de la commune. sont tributaires de la présence d'une ripisylve saine et riche.

Enfin, depuis quelques années, un terrain de 2,6 ha a été dédié au pâturage. Les habitants peuvent y mener leurs ânes, moutons, chevaux, chèvres,... La commune s'occupe de leur donner du foin et de réaliser les aménagements nécessaires à leur bien-être. 4 ha de bois et taillis, limitrophes à ce terrain, ont été achetés afin d'agrandir cet espace naturel à préserver.

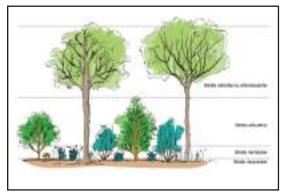
Un planning prévisionnel concernant la mise en place des aménagements, des suivis et de la gestion environnementale des espaces naturels de Saint-Vulbas a été établi par la LPO :

#### PLANNING PRÉVISIONNEL DES AMÉNAGEMENTS ET SUIVIS 2022-2027

| Zone  | Fréquence          | Janvier  | Février     | Mars   | Avril             | Mai                      | Juin           |  |
|---|--------------------|--|-------------|--|-------------------|--------------------------|----------------|--|
| Pelouse artificielle Tous les ans                             |                    |  |             | Tontes espacé  | viter si possible |                          |                |  |
| Pelouse naturelle   | Tous les ans       |  |             |  |                   | fauche ilots de graminée |                |  |
| Donatoria   | Une année sur deux |  |             | Fauche pr  | emière moitié     |                          |                |  |
| Prairie   | L'autre année      |  |             | uxième moitié  |                   |                          |                |  |
| Zone en friche  | Si nécessaire      | Intervention possible Période de reproduction, é |             | eviter toute intervention  |                   |                          |                |  |
| Zones colonisées<br>par des plantes<br>invasives              | Tous les ans       |  |             | Débroussaillage, fauche et arrachage répétés des plan<br>invasives |                   |                          | és des plantes |  |
| Haies et Bois   | Si nécessaire      | Intervention                                     | on possible | Période de reproduction, éviter toute inter                        |                   |                          | tervention     |  |
| Entretien des<br>nichoirs                                     | Tous les ans       |  |             | Période de reproduction, éviter                                    |                   | nter de dérange          | er les nichées |  |
| Création de mare et<br>mesures favorables<br>à l'herpétofaune | Non applicable     | Pos  | sible       |  |                   |                          |                |  |

| Zone  | Année              | Juillet                                       | Août              | Septembre                 | Octobre   | Novembre       | Décembre |
|---|--------------------|---|-------------------|---------------------------|---|----------------|----------|
| Pelouse artificielle  | Tous les ans       | Tontes es                                     | pacées            |                           |   |                |          |
| Pelouse naturelle   | Tous les ans       | fauche ilots                                  |                   |                           |   |                |          |
| D   | Une année sur deux |   | Fauche centre     |                           |   |                |          |
| Prairie   | L'autre année      |   |                   | Fauche périphér           |   |                |          |
| Zone en friche  | Si nécessaire      | Pé  | riode de rep      | débroussa<br>grande surfa | Débroussaillage (éviter de<br>débroussailler de trop<br>grande surface en une seul<br>fois) |                |          |
| Zones colonisées<br>par des plantes<br>invasives              | Tous les ans       | Débroussaill                                  | lage, fauche<br>i | tes                       |   |                |          |
| Haies et Bois   | Si nécessaire      | Pei   | node de rep       |                           | possible, taille,<br>ntretiens  |                |          |
| Entretien des<br>nichoirs                                     | Tous les ans       | eviter de détanger les<br>nichees Nettoyage o |                   |                           |   | e des nichoirs |          |
| Création de mare et<br>mesures favorables<br>à l'herpétofaune | Non applicable     |   |                   |                           |   | Po             | ssible   |









#### **UNE GESTION ENVIRONNEMENTALE VERTUEUSE**

La commune de Saint-Vulbas s'engage depuis plusieurs années sur des méthodes d'entretien sans produits phytosanitaires. La faune auxiliaire est privilégiée pour lutter contre les ravageurs. A titre d'exemple, les serres municipales sont traitées avec des auxiliaires : les Cryptolaemus montrouzieri (Coccinelles prédatrices) sont mobilisées pour lutter contre les cochenilles.

Dès que cela est possible, la plantation de plusieurs strates de végétation est favorisée dans les projets paysagers et la composition des massifs pour optimiser la résilience du patrimoine végétal et attirer la biodiversité notamment. La biodiversité permet en effet d'améliorer la résilience et la résistance globale des végétaux face aux maladies, ravageurs et aléas météorologiques.

Une vigilance est également portée à la sélection des essences végétales plus résistantes à la sécheresse et moins consommatrices en eau (cf Chap. - Des nouvelles stratégies de fleurissement et de végétalisation).

Lors des nouvelles plantations, les sols sont systématiquement paillés avec un renouvellement régulier. Sauf exception, notamment pour certains massifs de rocailles, les paillages organiques (copeaux de bois, chanvre, BRF...) sont privilégiés.

Concernant la gestion des déchets, la commune possède deux déchetteries, dont une réservée aux déchets verts. Une entreprise vient broyer les déchets de taille d'arbres et arbustes qui constituent ensuite un paillage pour les massifs communaux. Les déchets moins imposants, comme ceux de la tonte, sont entreposés directement insitu pour former du compost utilisé pour la fertilisation.

#### PLANNING DES INTERVENTIONS SUR LES REFUGES:

| Action | Intitule                                   | 2022   | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | Mutualisation                         |
|--------|--|--------|------|------|------|------|------|---------------------------------------|
|        | Aména                                      | agemen | its  |      |      |      |      | (VIIII) AND STORM                     |
| 1      | Installation de nichoirs                   | x      | X    | x    | x    | x    | X    | Nacelle (1 – 7)                       |
| 2      | Création de mare temporaire                |        | х    |      |      |      |      | Mini pelle (2-3-4-10)                 |
| 3      | Création de mare permanente                |        |      |      | x    |      |      | Mini pelle (2 - 3 - 4 - 10)           |
| 4      | Hibernaculum                               |        | X    | X    | X    |      |      | Mini pelle (2-3-4-10)                 |
| 5      | Gîte à lézard                              |        | x    |      |      |      |      | Chantier participatif (5-6-8-11)      |
| 6      | Hôtel à Insectes                           |        | X.   |      |      |      |      | Chantler participatif (5-6-8-11)      |
| 7      | Gîtes à chauves-souris                     |        |      | X    |      |      |      | Nacelle (1-7)                         |
| 8      | Gîte à hérisson                            |        |      | X    |      |      |      | Chantier participatif (5-6-8-11)      |
| 9      | Neutraliser les pièges à faune             |        |      |      | x    |      |      |                                       |
| 10     | Niches pierreuses et murgiers              |        |      | X    |      | X    |      | Mini pelle (2-3-4-10)                 |
| 11     | Site de ponte pour reptiles                |        |      | 100  | x    |      |      | Chantler participatif (5 - 6 - 8 -11) |
| 12     | Libre évolution de la ripisylve            |        |      | X    | X    | х    | X    | Aucune intervention nécessaire        |
| 13     | Installation parcours pédagogique          |        |      |      |      | x    |      |                                       |
|        | S  | uivi   |      |      |      |      |      |                                       |
| 14     | Inventaire naturaliste 4 saisons           | х      |      |      | X    |      |      | 4 salsons - Diume                     |
| 15     | Contrôle de l'occupation des nichoirs      |        |      | X    |      |      | х    | Hiver / Diume                         |
| 16     | Contrôle efficacité hôtel à insectes       |        |      | X    |      | x    |      | Printemps – Eté / Diume               |
| 17     | Contrôle occupation gîtes à chauves-souris |        |      | -    | X    | x    | X    | Printemps – Eté / Diume               |
| 18     | Contrôle occupation gîtes à hérissons      |        |      | 700  | X    | x    | X    | Printemps - Eté - Automne / Diurne    |
| 19     | Contrôle mare temporaire                   |        |      | X    |      | х    |      | Printemps / Nocturne                  |
| 20     | Contrôle mare permanente                   |        |      |      |      | х    | X    | Printemps / Nocturne                  |
| 21     | Contrôle hibernaculum                      |        |      | X    | X    | х    |      | Printemps - Eté - Automne / Diume     |
| 22     | Contrôle niches pierreuses et murgiers     |        |      | 887  | X    | х    | X    | Printemps - Eté - Automne / Diurne    |
| 23     | Contrôle site de ponte pour reptiles       |        |      |      |      |      | X    | Eté - Automne / Diume                 |
| 24     | Inventaire faunistique ripisylve           |        |      |      | x    | x    | x    | Printemps / Diurne                    |
| 25     | Bilan des actions                          | х      | х    | x    | X    | X    | х    | and the control of the control of the |